

L'acteur incontournable des relations économiques entre

LA FRANCE ET LES PAYS-BAS

Devenez acteur des relations
franco-néerlandaises en adhérant
au réseau de notre Club Affaires !



○ ● ● **Dossier d'adhésion**

2026



Acteur

Depuis + 45 ans

**PARTENARIAT
RÉSEAU
MISE EN RELATION
PASSION
ÉCHANGES
PARTAGE
EXPERTISE
COLLABORATION**



Depuis 1979, la Chambre de Commerce et d'Industrie France Pays-Bas **favorise le commerce entre la France et les Pays-Bas** et **renforce les relations franco-néerlandaises** au sein de sa communauté d'affaires.

Grâce à des **services sur mesure**, nous accompagnons les entreprises et entrepreneurs français dans leur développement sur le territoire néerlandais et inversement, les entreprises néerlandaises en France.

SOMMAIRE

Présentation de la CCI 4

France - Pays-Bas 5

8 bonnes raisons d'adhérer 6

Vos avantages en détail 7

Comité de patronage 8

Formulaire d'inscription 9

Conditions Générales 12

Formulaire de résiliation 13

Contact

Devenez acteur des relations franco-néerlandaises en adhérant au réseau !





Présentation CCI France Pays-Bas

Gestion salariale | Appui commercial | Recrutement | Club Affaires | Hébergement VIE



1979

Création CCI France
Pays-Bas



7

Collaborateurs



5

Services



200

Membres
(800 contacts)



25

Evénements

Grâce à ses **nombreux services** et son **Club Affaires**, la CCI accompagne les entreprises françaises et néerlandaises dans toutes les étapes de leur développement au sein de la communauté d'affaires aux Pays-Bas.

Son **équipe trilingue et binationale** est à vos côtés pour **faire de vos projets un succès !**



~10 000 abonnés
20.000 impressions par mois



2 newsletters
Club Info : +800 contacts
CAP sur les Pays-Bas : +1000 contacts



1 Réseau mondial
+120 CCI
+35 700 entreprises adhérentes

NOTRE EQUIPE À VOTRE SERVICE



Sylvie CRAENEN
Directrice



Florian CARQUILLAT
Directeur Adjoint / Chargé Commercial



Herwin DE BOER
Chargé Appui aux Entreprises



Eve Le Cras
Attachée Gestion salariale,
Marketing & Communication



Else CARDEN
Attachée commerciale



Noémie ABRAINI
Responsable Réseau et Evénements



Léna SONTCHA DJOUMESSI
Stagiaire Evénements & Réseau



FRANCE - PAYS-BAS



Partenaires d'affaires de choix

L'Année économique bilatérale 2025 a mis en avant la solidité des relations économiques franco-néerlandaises. Cette initiative marque un nouveau pilier qui s'inscrit dans une décennie de renforcement des liens bilatéraux, caractérisée par des échanges commerciaux élevés et des investissements directs étrangers (IDE) croisés inédits.

La CCI joue un rôle actif dans le réseau franco-néerlandais, et continue de renforcer son action, au service des entreprises françaises et néerlandaises. Echanges, partages, et nouvelles rencontres sont nos objectifs pour agrandir vos possibilités d'affaires.

Adhérez à notre réseau en 2026 pour capitaliser sur les acquis de l'Année économique et développer les partenariats économiques de demain entre la France et les Pays-Bas.

La présence néerlandaise en France

+1 090 entreprises néerlandaises présentes
emploient plus de 190 000 salariés



La présence française aux Pays-Bas

+1 300 filiales d'entreprises françaises
emploient environ 137 000 personnes



83 Md€

ÉCHANGES DE BIENS
ET SERVICES EN 2024

Les Pays-Bas sont :

1^{ère}

DESTINATION DES IDE
FR DANS L'UE
(206 MD€ EN 2024)

2^{ème}

INVESTISSEUR ÉTRANGER
EN FRANCE
(128 MD€ EN 2024)



2025
ANNÉE ÉCONOMIQUE/ECONOMISCH JAAR
FRANCE • PAYS-BAS
NEDERLAND • FRANKRIJK

8 BONNES RAISONS D'ADHÉRER



CCI FRANCE PAYS-BAS
FRANSE KAMER VAN KOOPHANDEL

01 Développez votre réseau franco-néerlandais

La force de la Chambre réside dans son réseau de +200 entreprises membres représentées par +800 contacts. Prenez part et profitez de ce large réseau franco-néerlandais de professionnels.

02 Devenez membre d'un réseau mondial

La CCI France Pays-Bas fait partie d'un réseau mondial de Chambres de Commerce comptant plus de 120 CCI dans 93 pays. Grâce à l'annuaire des membres, trouvez et soyez trouvé par n'importe quel membre du réseau mondial.

03 Augmentez la notoriété de votre entreprise

En devenant membre, vous bénéficierez d'une visibilité accrue par le biais de notre site internet, de nos réseaux sociaux et de notre Newsletter. Vous pouvez également organiser ou sponsoriser un événement pour présenter votre entreprise et montrer votre savoir-faire et activités à nos membres.

04 Participez à des événements variés

La Chambre organise une vingtaine d'événements par an sous divers formats : cocktails, tables-rondes, dîners, séminaires, petits déjeuners ; soit autant de possibilités d'agrandir votre réseau et d'échanger avec nos membres.

05 Développez votre activité et trouvez les bons partenaires

Le large réseau de la Chambre vous permet de rencontrer de potentiels clients et des partenaires commerciaux. Notre équipe est à votre service pour vous aiguiller dans le développement de votre entreprise.

06 Bénéficiez d'une mise en contact avec de potentiels clients

En tant que plateforme essentielle du commerce franco-néerlandais, la Chambre reçoit de nombreuses demandes de la part de ses membres comme de sociétés externes. Si notre équipe ne possède pas cette expertise, elle redirigera ces demandes vers les spécialistes du domaine. C'est donc aussi pour vous l'occasion d'élargir votre portefeuille clients.

07 Développez et partagez vos expériences et connaissances professionnelles

Les activités proposées par la Chambre offrent une plateforme idéale pour échanger vos points de vue et expériences avec d'autres membres. Elargissez vos connaissances au contact d'autres professionnels.

08 Une équipe trilingue à votre service

Une adhésion vous permet de bénéficier de l'expertise, de la notoriété et du large réseau de la Chambre. Notre équipe biculturelle sera ravie de répondre à vos demandes et de vous aider dans le développement de votre réseau.



VOS AVANTAGES EN DÉTAIL

ÉVÉNEMENTS



	Patronage	Entreprise >10 employés	PME < 10 employés	ZZP
Invitation aux cocktails séminaires webinaires	✓	✓	✓	✓
Nombre d'invitations reçues par événement (hors événements avec places limitées)	Illimité	4	2	1
Pré Invitation pour les événements avec jauge	✓			
Tables-Rondes				
Organisation d'une Table-Ronde <u>C-Level</u>	✓			
Participation Table-Ronde <u>C-Level</u>	✓			
Organisation d'une Table-Ronde <u>thématique</u>	✓	✓ *	✓ *	
Participation Table-Ronde <u>thématique</u>	✓	✓ *		
La Fresque du Climat				
Participation à un atelier / an (max 7 personnes/atelier)	4	2	2	1

VISIBILITÉ ET NOTORIÉTÉ DANS LE RÉSEAU



Espace Membre				
Accès à l'annuaire des membres	✓	✓	✓	✓
Nom de l'entreprise mentionné dans l'annuaire des membres	✓	✓	✓	✓
Profil de l'entreprise à éditer	✓	✓	✓	✓
Présentation "Nouveaux Membres" lors d'un cocktail	✓	✓	✓	✓
Site Internet				
** Article de présentation de votre entreprise: site internet rubrique "Nouveaux Membres" et réseaux sociaux	✓	✓	✓	✓
** Interview écrite ou orale (1 x an)	✓	✓	✓	✓
** Vos actualités : site internet rubrique "Actualités"	1 x mois	1 x trimestre	1 x semestre	1 x an
ABéCéDaire de l'ESG				
* Une action ESG = 1 lettre	✓	✓	✓	✓

* Selon disponibilité et/ou sujet

** Pour toute demande, contactez Noémie Abraini - n.abraini@cfc.nl

SERVICES PERSONNALISÉS



Possibilité de travailler dans les locaux de la CCI (dans la limite d'1 jour / mois)	✓	✓	✓	✓
*** Réduction sur les services de communication de la CCI	20 %	15 %	10 %	10 %

*** à l'exception des services de communication liés au recrutement

COTISATION (montants H.T.)	€ 2.960	€ 1.291	€ 682	€ 432
-----------------------------------	----------------	----------------	--------------	--------------

Les catégories proposées dans le tableau d'adhésion ne correspondent pas à votre situation ?
Écrivez-nous à s.craenen@cfc.nl ou n.abraini@cfc.nl

COMITÉ DE PATRONAGE

La CCI France Pays-Bas a et maintient une relation privilégiée avec les sociétés françaises implantées aux Pays-Bas et les sociétés néerlandaises implantées en France. Elle se félicite de l'aide active des responsables de ces sociétés.

Ces entreprises forment le Comité de Patronage de la CCI France Pays-Bas:



Contactez notre équipe

Sylvie Craenen
+31 (0)20 562 82 10
s.craenen@cfc.nl

Directrice générale

Florian Carquillat
+31 (0)20 562 82 14
f.carquillat@cfc.nl

*Directeur Adjoint /
Chargé Commercial*

Herwin de Boer
+31 (0)20 562 82 04
h.deboer@cfc.nl

*Responsable Appui aux
Entreprises*

Else Carden
+31 (0)2 562 82 00
servicecommercial@cfc.nl

Attachée commerciale

Noémie Abraini
+31 (0)20 562 82 17
n.abraini@cfc.nl

Responsable Événements et Réseau

Léna Sontcha Djoumessi
+31 (0)20 562 82 00
serviceevenements@cfc.nl

Service Événements et Réseau

Eve Le Cras
+31 (0)2 562 82 15
e.lecras@cfc.nl

*Attachée Gestion salariale,
Marketing & Communication*



FORMULAIRE D'INSCRIPTION (1/3)

Merci de remplir ce formulaire afin de rejoindre notre réseau d'entreprises franco-néerlandaises.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'adhésion prend effet à signature de ce formulaire et est valable pour une durée de 12 mois et est reconduite tacitement annuellement.

Toute résiliation doit être effectuée au moyen du formulaire prévu à cet effet. (p.13)

En l'absence de réception du formulaire de résiliation avant la date limite indiquée, une nouvelle facture sera automatiquement émise pour l'année suivante.

NIVEAUX DE COTISATION (MONTANTS H.T.)

☐	ZZP	€ 432 H.T.	Pour les auto-entrepreneurs souhaitant découvrir le réseau et accroître leur présence sur le marché local.
☐	PME moins de 10 employés	€ 682 H.T.	Pour les entreprises désireuses de développer activement leur réseau et leur visibilité.
☐	Entreprise plus de 10 employés	€ 1 291 H.T.	Pour les entreprises souhaitant renforcer leur présence et leurs partenariats au sein du réseau.
☐	Patronage	€ 2 960 H.T.	Pour les entreprises souhaitant un partenariat stratégique avec la CCI France Pays-Bas et la communauté d'affaires FR-NL.

RÈGLES DE FACTURATION

L'année d'adhésion est organisée en trois périodes de facturation. Votre mois d'adhésion détermine votre cycle annuel d'engagement ainsi que la date limite de résiliation sans frais.

Mois d'adhésion	Prolongation envoyée en	Résiliation avant
Janvier, février	Novembre	1er novembre
Mars, avril, mai	Mars	1er mars
Juin, juillet, août, septembre	Juillet	1er juillet
Octobre, novembre, décembre	Novembre	1er novembre



FORMULAIRE D'INSCRIPTION (2/3)

MOTIVATION

Pourquoi souhaitez-vous rejoindre le Club Affaires de la CCI France Pays-Bas ?

- ☐ Développer un réseau d'affaires / trouver de nouveaux clients
- ☐ Gagner en visibilité
- ☐ Participer à des événements
- ☐ Accroître son chiffre d'affaires / recevoir des leads
- ☐ Bénéficier de conseils et de l'expertise du réseau (pour s'implanter ou se développer)
- ☐ Autre(s) : _____

VOS INFORMATIONS GÉNÉRALES

Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Pays : _____

Site web : _____

Numéro de TVA (BTW Nummer): _____

Nombres d'employés : _____

CONTACTS

Contacts de facturation (obligatoire – 2 contacts)

Contact 1

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Langue de communication préférée :

- ☐ Français ☐ Néerlandais ☐ Anglais

Contact 2

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Langue de communication préférée :

- ☐ Français ☐ Néerlandais ☐ Anglais



FORMULAIRE D'INSCRIPTION (3/3)

Autres contacts pour événements :

Fonction	NOM Prénom	Email	Langue (FR,NL,EN)	Données visibles sur l'annuaire des membres*
CEO/MD				OUI / NON
CFO				OUI / NON
RH				OUI / NON
Marketing				OUI / NON
ESG / RSE				OUI / NON
				OUI / NON
				OUI / NON

*Données visibles sur l'annuaire des membres

En cochant oui, vous acceptez que les données soient publiées dans l'annuaire en ligne et accessibles aux membres de la CCIFPB. Ces données peuvent être modifiées et/ou complétées dans votre Espace Membre

SIGNATURE & ENGAGEMENT

Je soussigné(e),

Nom : _____

Fonction : _____

agissant en tant que représentant(e) de l'entreprise, confirme notre demande d'adhésion à la CCI France Pays-Bas.

Date de signature (début d'adhésion) : ____ / ____ / ____

Signature :



CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADHÉSION

Les présentes conditions générales d'adhésion ont pour objet de définir les modalités d'adhésion, de cotisation et de résiliation au réseau d'entreprises franco-néerlandaises animé par la CCI France Pays-Bas.

Toute adhésion implique l'acceptation des présentes conditions.

SOUSCRIPTION D'ADHÉSION

La CCI France Pays-Bas se réserve un droit de contrôle et de non-accord sur les nouvelles inscriptions ainsi que sur le type d'adhésion souscrit.

ADHÉSION ET DURÉE

L'adhésion prend effet à la date de signature du formulaire d'adhésion et est conclue pour une durée de 12 mois. Le renouvellement de l'adhésion s'effectue annuellement par tacite reconduction pour une période de 12 mois.

RÈGLEMENT DE LA COTISATION

Les factures sont payables à réception par virement bancaire.

Le virement se fait à l'ordre de:

CCI France Pays-Bas
BNP PARIBAS S.A. The Netherlands
BIC : BNPANL2A
IBAN : NL05 BNPA 02276549 86

A mentionner : Cotisation 2026 + numéro de facture

En cas de non-paiement dans les délais, la Chambre se réserve le droit de suspendre les services liés à l'adhésion jusqu'à régularisation.

RÉSILIATION DE L'ADHÉSION

La résiliation doit être notifiée à la Chambre au moyen du formulaire de résiliation prévu à cet effet et envoyé à : evenement@cfci.nl et n.abraini@cfci.nl

Formulaire de résiliation envoyé :	Frais de résiliation :
Avant la date de facturation	Résiliation sans frais
Entre la date de facturation et 2 mois après	Frais de clôture de 10% de la cotisation
Entre 3 et 6 mois après votre date de facturation	Facturation 6 mois (50% de la cotisation)
Plus de 6 mois après votre date de facturation	Facturation 12 mois. L'année entière reste due.

RESPONSABILITÉ

La Chambre met tout en œuvre pour offrir un service de qualité à ses membres, mais ne saurait être tenue responsable d'un préjudice direct ou indirect lié à la participation aux activités, événements ou communications du réseau.

SIGNATURE

En signant, je confirme avoir pris connaissance des informations contenues dans:

- Formulaire d'adhésion
- Formulaire de résiliation
- Conditions générales

Date : __ / __ / ____ Lieu: _____

Signature :



FORMULAIRE DE RÉSILIATION

Merci de remplir ce formulaire si vous souhaitez mettre fin à votre adhésion à la CCI France Pays-Bas. Les informations ci-dessous nous permettront de traiter votre demande dans les meilleures conditions.

CONDITIONS DE RÉSILIATION

Votre mois d'adhésion détermine votre cycle annuel d'engagement ainsi que la date limite de résiliation sans frais.

Mois d'adhésion	Prolongation envoyée en	Résiliation avant
Janvier, février	Novembre	1er novembre
Mars, avril, mai	Mars	1er mars
Juin, juillet, août, septembre	Juillet	1er juillet
Octobre, novembre, décembre	Novembre	1er novembre

La résiliation doit être notifiée à la Chambre au moyen du formulaire de résiliation prévu à cet effet et envoyé à : evenement@cfcf.nl et n.abraini@cfcf.nl

Formulaire de résiliation envoyé :	Frais de résiliation :
Avant la date de facturation	Résiliation sans frais
Entre la date de facturation et 2 mois après	Frais de clôture de 10% de la cotisation
Entre 3 et 6 mois après votre date de facturation	Facturation 6 mois (50% de la cotisation)
Plus de 6 mois après votre date de facturation	Facturation 12 mois. L'année entière reste due.

MOTIF DE LA RÉSILIATION

Merci d'indiquer la ou les raisons qui correspondent le mieux à votre situation :

- ☐ Changement stratégique de l'entreprise
- ☐ Changement de personnes contacts / direction
- ☐ Raisons financières
- ☐ Retour sur investissement jugé insuffisant
- ☐ Calendrier proposé
- ☐ Programme proposé
- ☐ Je rejoins un autre réseau ou club, à savoir :
- ☐ Autre (merci de préciser) :

Avez-vous d'autres retours à nous donner?

SIGNATURE

Entreprise : _____

Contact de facturation : _____

Email : _____

Fait à : _____, le : __ / __ / ____

Signature :





CCI FRANCE PAYS-BAS
FRANSE KAMER VAN KOOPHANDEL

**FAVORISE LE COMMERCE ENTRE LA
FRANCE ET LES PAYS-BAS**



☐ ☒ ☒ **Dossier d'adhésion**

+31 (0)20 562 82 00

cfcf@cfcf.nl

www.cfcf.nl



**Hogehilweg 16, 1101 CD Amsterdam
PAYS-BAS**

**REJOIGNEZ-NOUS POUR FAIRE RAYONNER ENSEMBLE LA COMMUNAUTÉ FRANCO-
NÉERLANDAISE EN 2026.**